

ÉDITION #1 - JUILLET 2021



Feel inspired



# *Le guide*

DES AIDES EUROPÉENNES

DE



pour vous aider à  
à postuler  
aux (co)financements  
de l'UE, dans le cadre du  
Programme **Horizon Europe**





Personne de contact:  
Rodrigo ARANDI-KLEE  
European Project Manager  
[rodrigo.arandi@greenwin.be](mailto:rodrigo.arandi@greenwin.be)





# TABLE DES MATIÈRES

## **PAGE:**

<b>04</b>	<b>LE GREEN DEAL &amp; SON IMPACT SUR LES FINANCEMENTS DISPONIBLES DE L'UE</b>
<b>05</b>	<b>PROGRAMME HORIZON EUROPE ( 2021 - 2027 )</b>
<b>06</b>	<b>TYPES D'ACTIONS FINANÇABLES</b>
<b>07</b>	<b>TAUX DE FINANCEMENTS</b>
<b>07</b>	<b>PILERS, CLUSTERS, PARTENARIATS: NOTIONS À MAÎTRISER</b>
<b>08</b>	<b>3 GRANDES CATÉGORIES DE PARTENARIATS</b>
<b>09</b>	<b>LE LIEN AVEC LA FEUILLE DE ROUTE DE GREENWIN</b>
<b>10</b>	<b>CONSORTIUM</b>
<b>10</b>	<b>QUELS PAYS SONT ÉLIGIBLES AUX FINANCEMENTS ?</b>
<b>12</b>	<b>TEMPORALITÉ</b>
<b>13</b>	<b>GREENWIN DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS</b>
<b>16</b>	<b>NOS CONSEILS - FACTEURS DE SUCCÈS DE VOS PROJETS EUROPÉENS</b>



**Ce guide vous aidera à comprendre la répartition de financement, les thématiques, types de clusters et de partenariats, les conditions d'éligibilité et les pays qui y ont accès, ainsi que quelques conseils pour débiter dans un projet du Programme Horizon Europe, dans le contexte du Green Deal européen.**

## **LE PACTE VERT POUR L'EUROPE - THE EUROPEAN GREEN DEAL**

et son impact sur les financements disponibles à l'UE.

'Le pacte vert pour l'Europe est une réponse aux défis climatiques et ceux liés à l'environnement. Cette nouvelle stratégie de croissance vise à transformer l'Union Européenne (UE) en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, caractérisée par l'absence d'émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 et dans laquelle la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources' (Commission Européenne, 2019)

'Les nouvelles technologies, les solutions durables et l'innovation de rupture sont essentielles pour atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe. Pour préserver son avantage concurrentiel dans le domaine des technologies propres, l'UE doit renforcer considérablement le déploiement et la démonstration à grande échelle de nouvelles technologies dans l'ensemble des secteurs et du marché unique, en créant de nouvelles chaînes de valeur innovantes.'



Ce défi dépasse les moyens des États membres pris isolément. Horizon Europe, en synergie avec d'autres programmes de l'UE, jouera un rôle central dans la mobilisation des investissements publics et privés nationaux. Au moins 35 % du budget d'Horizon Europe financeront de nouvelles solutions pour le climat qui permettront de mettre en œuvre le pacte vert. (Commission Européenne, 2019)

L'ensemble des instruments disponibles dans le cadre du programme Horizon Europe soutiendra les efforts de recherche et d'innovation nécessaires. **Quatre «missions du pacte vert» contribueront à apporter des changements à grande échelle** dans des domaines tels que **l'adaptation au changement climatique, les océans, les villes et les sols**. Ces missions réuniront un large éventail de parties prenantes, dont les régions et les citoyens. Les **partenariats avec l'industrie et les États membres** soutiendront la recherche et l'innovation

- > dans le domaine des **transports, y compris les batteries,**
- > **l'hydrogène propre,**
- > **la sidérurgie à faibles émissions de carbone,** et
- > dans les secteurs de la **bioéconomie circulaire et de l'environnement bâti'** (Commission Européenne, 2019)



## PROGRAMME HORIZON EUROPE (2021-2027)

Ce programme vient à la suite du Programme Horizon 2020, aussi connu sous H2020, qui s'est achevé avec de belles réalisations et en ouvrant des portes et des perspectives qui seront explorées et valorisées dans le cadre de son héritier Horizon Europe.

« H2020 est mort, **vive Horizon Europe !** »



**Horizon Europe est le programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE qui s'étend de 2021 à 2027.**

Les institutions de l'UE sont parvenues à un accord politique sur Horizon Europe le 11 décembre 2020 et ont fixé **le budget d'Horizon Europe à 95,5 milliards d'euros à prix courants (dont 5,4 milliards d'euros du Next Generation of the EU – Recovery Fund)**. Pour en savoir plus sur Horizon Europe veuillez [cliquer sur ce lien](#) ...



# TYPES D' ACTIONS FINANÇABLES

## > Action de Recherche et Développement (RIA – Research and Innovation Action)

Activités visant à établir de nouvelles connaissances et/ou à explorer la faisabilité d'une technologie, d'un produit, d'un processus, d'un service ou d'une solution nouveaux ou améliorés. À cette fin, ils peuvent inclure la recherche fondamentale et appliquée, le développement et l'intégration de technologies, les essais et la validation sur un prototype à petite échelle dans un laboratoire ou dans un environnement simulé.

Les projets peuvent contenir des activités de démonstration ou pilotes étroitement liées mais limitées visant à démontrer la faisabilité technique dans un environnement proche de celui opérationnel.

## > Action d'innovation (IA – Innovation Actions)

Activités visant directement à produire des plans et des arrangements ou des conceptions pour des produits, processus ou services nouveaux, modifiés ou améliorés. À cette fin, ils peuvent inclure le prototypage, le test, la démonstration, le pilotage, la validation de produit à grande échelle et la réplique du marché.

## > Action de Coordination et Accompagnement (CSA – Coordination and Support Action)

Mesures d'accompagnement telles que la normalisation, la diffusion, la sensibilisation et la communication, la mise en réseau, les services de coordination ou de soutien, les dialogues politiques et les exercices et études d'apprentissage mutuel.



# TAUX DE FINANCEMENT

## > Recherche et Développement et Coordination & Accompagnement

Taux de financement européen **100%**.

## > Actions d'innovation

Taux de financement européen **jusqu'à 70%** (sauf pour les entités **à but non lucratif** qui sont financés à **100%**).



## PILIERS, CLUSTERS & PARTENARIATS: NOTIONS À MAÎTRISER

**3 piliers & 6 « clusters »** (= thématiques) dont **3** concernent les domaines d'activités stratégiques de GreenWin & **3** types de partenariats sont à la base de la mise en œuvre de la stratégie de la Commission européenne.

**Horizon Europe** s'appuie sur **3 piliers** :

1. l'excellence scientifique
2. **les enjeux mondiaux et la compétitivité industrielle européenne**
3. l'Europe innovante

**GreenWin** se concentrera sur le **Pilier 2 de Horizon Europe**.

Ce Pilier a été divisé en **6 grands « clusters » thématiques\*** d'activités qui ont des objectifs spécifiques, **dont 3 correspondent aux profils de Membres de GreenWin** :

- > « **Cluster** » **4** : Numérique, industrie et espace,
- > « **Cluster** » **5** : Climat, énergie et mobilité et
- > « **Cluster** » **6** : Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement.

**\*attention** : il faut **entendre la notion de « clusters » au sens de thématiques** et non d'associations déjà constituées, **dans ce cas précis et à ce stade-ci** – nous nous conformerons à l'utilisation du langage de la Commission européenne pour vous permettre de vous y familiariser dans ce contexte donné.





### 3 GRANDES CATÉGORIES DE PARTENARIATS

Chaque cluster est appuyé par des appels thématiques et par des types de partenariats différents.

En gros, il existe **3 grandes catégories de partenariat**, qui seront subdivisées selon des grands enjeux et des grandes priorités de l'UE :

- > Les **partenariats co-programmés (CP)** sont établis sur la **base de protocoles d'accord (Memorandum of Understanding ou MoU) ou d'accords contractuels entre la Commission, les États membres/états associés et les partenaires (privés ou publics)**. Ils sont mis en œuvre à **travers des appels Horizon Europe classiques**. La Commission et les partenaires mettent en œuvre de manière indépendante leurs propres activités et investissements. (Commission européenne, 2020)
- > Dans les **partenariats cofinancés (CF)**, les **états membres élaborent un programme commun à déployer sous leur responsabilité**. Se fondant sur une **convention de subvention (Grant Agreement)**, les partenariats bénéficient des financements d'acteurs nationaux ainsi qu'un cofinancement de l'UE. Les bénéficiaires dans les projets sélectionnés sont financés au niveau régional selon le Décret wallon de soutien à la R&D de 2008. (Commission européenne, 2020)
- > Les **partenariats institutionnalisés (IN)** sont des partenariats dans le domaine de la **recherche** et de **l'innovation** entre **l'UE, les États membres de l'Union Européenne et / ou l'industrie**. Ils sont mis en œuvre **par des structures dédiées créées spécifiquement** sur la base d'un règlement du conseil de l'Union Européenne (Article 187), d'une décision du parlement et du conseil de l'Union Européenne (Article 185). (Commission Européenne, 2020)

# LE LIEN AVEC LA FEUILLE DE ROUTE DE GREENWIN

Chaque cluster et chaque partenariat correspondent à des thèmes de la feuille de route adoptée par GreenWin, produite fin 2019, pour la période 2020-2025, ce qui constitue une **heureuse convergence de vues et de priorités**.

Les différents acteurs wallons de notre Membership peuvent ainsi participer aux différents appels de chaque cluster et de chaque partenariat.

**La feuille de route GreenWin comprend les thèmes suivants :**



## Neutralité Carbone

- > Minéralisation du CO2 dans les déchets de démolition
- > Carbon Capture & Use - par voie chimique
- > Stockage chimique de l'énergie et smart grids

## Construction Durable

- > Efficacité énergétique des bâtiments
- > Construction modulaire
- > Circularité dans la construction
- > Économie de la fonctionnalité dans la construction

## Chimie Verte

- > Chimie biosourcée
- > Circularité des plastiques

## Valorisation des Ressources

- > Substitution des sables dans les bétons
- > Valorisation des sites en assainissement

### « Cluster(s) » associé(s) :

« Cluster » 5 - Climat, énergie et mobilité

**Partenariat(s) associé(s) :** Batteries (CP), Clean Hydrogen (IN), Clean Energy Transition (CF), Process4Planet (CP), Innovative SMEs (CF).

### « Cluster(s) » associé(s) :

« Cluster » 4 - Numérique, industrie et espace,

« Cluster » 5 - Climat, énergie et mobilité

« Cluster » 6 - Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement.

**Partenariat(s) associé(s) :** Built4People (CP), Innovative SMEs (CF), Process4Planet (CP), Circular Bio-based Europe Joint Undertaking (IN).

### « Cluster(s) » associé(s) :

« Cluster » 5 - Climat, énergie et mobilité et

« Cluster » 6 - Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

**Partenariat(s) associé(s) :** Circular bio-based Europe Joint Undertaking (IN), Innovative SMEs (CF), Process4Planet (CP).

### « Cluster(s) » associé(s) :

« Cluster » 4 - Numérique, industrie et espace et

« Cluster » 6 - Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement

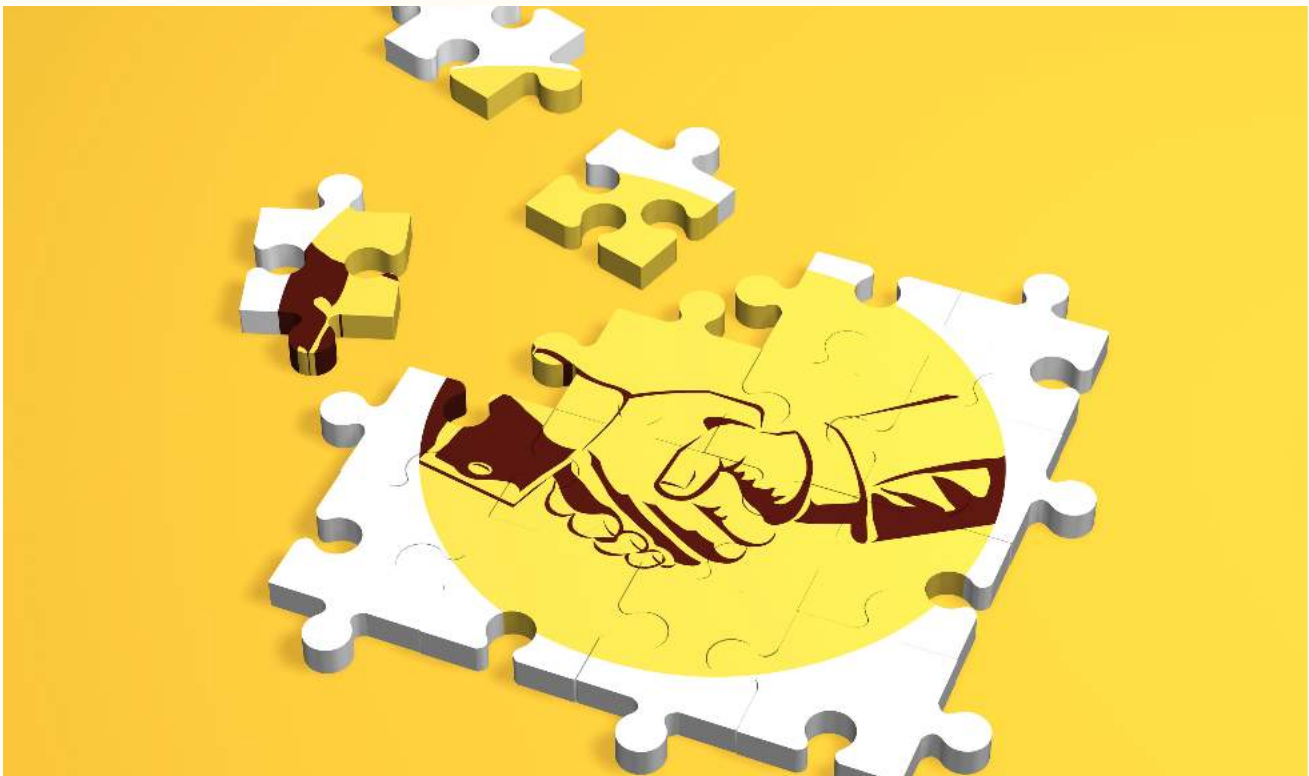
**Partenariat(s) associé(s) :** Innovative SMEs (CF).

# CONSORTIUM

**Mise en place d'un consortium** : toute entité légale peut participer à Horizon Europe sous réserve du respect des conditions suivantes :

> les consortia doivent être composés **au minimum de 3 entités légales**. Les 3 entités légales doivent être **établies dans des États membres ou pays associés différents** ;

> les entités légales doivent être **indépendantes les unes des autres**.



## QUELS PAYS SONT ÉLIGIBLES AUX FINANCEMENTS?

Les entités juridiques établies dans les pays suivants peuvent bénéficier d'un financement dans le cadre d'Horizon Europe:

> les états membres de l'Union européenne, y compris leurs départements d'outre-mer et leurs régions ultrapériphériques.

> les entités juridiques des pays associés peuvent participer aux mêmes conditions que entités juridiques des États membres - Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Islande, Îles Féroé, Israël, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Serbie, Suisse ,Turquie, Tunisie et Ukraine.

> les pays tiers\* de la liste suivante sauf si explicitement exclu dans le texte d'appel : Afghanistan, Algérie, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Chili, Colombie, Comores, Congo ( RDC), Congo-Brazzaville (République), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République populaire démocratique de Corée, Dominique, République dominicaine, Équateur, Égypte, El Salvador, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Haïti, Honduras, Indonésie, Iran, Irak, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Kosovo\*, République kirghize, Lao, Liban, Lesotho, Libéria, Libye , Madagascar, Malawi, Malaisie, Maldives, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Palau, Palestine\*\*, Panama, Papouasie-Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Rwanda, Samoa, Samoa américaines, Sao Tomé et Príncipe, Se Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Îles Salomon, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Sri Lanka, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Soudan, Suriname, Swaziland, République arabe syrienne, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Ouganda, Uruguay, Ouzbékistan, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

\*Leur participation devra être justifiée comme essentielle pour la mise en œuvre du projet, ou prévue au titre d'un accord de coopération scientifique et technologique, ou expressément prévue dans le programme de travail.

\*\* Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice des positions individuelles des États membres sur cette question.





# TEMPORALITÉ

Dans Horizon Europe, les **appels** seront **lancés à une date précise** et la **proposition** devra être soumise par les **candidats, entre 3 et 8 mois** après sa publication, en fonction de l'appel\*.

Cela signifie que le **consortium** devra **préparer la proposition** dans ce délai.

\*Il existe des appels en une ou en deux étapes.

Tableau 1: Temporalité pour les **appels en une étape** ("Clusters" 4,5 et 6)  
– périodes à surveiller de près, dans votre agenda.

Périodes deancements d'appels	Périodes de soumissions de propositions
Juin 2021	Septembre 2021 Octobre 2021 Janvier 2022 Février 2022
Septembre 2021	Janvier 2022 Février 2022 Mai 2022
Octobre 2021	Janvier 2022 Février 2022 Mars 2022 Avril 2022
Novembre 2021	Avril 2022
Décembre 2021	Avril 2022 Mai 2022
Avril 2022	Septembre 2022
Mai 2022	Octobre 2022
Juin 2022	Novembre 2022
Septembre 2022	Janvier 2023



Tableau 2: Temporalité pour les appels en deux étapes  
(Clusters 4,5 et 6)

Période de lancement de l'appel	Période limite pour la soumission à l'étape 1	Période limite pour la soumission à l'étape 2
Octobre 2021	Février 2022	Septembre 2022

Pour vous tenir proactivement au courant des appels de la CE, [cliquez sur ce lien](#).

GreenWin peut vous aider à vous impliquer dans des projets européens en vous aidant à

- > trouver les bons partenaires pour l'appel qui vous intéresse.
- > utiliser son réseau international pour vous aider à intégrer un consortium européen.

GreenWin collabore avec le [NCP Wallonie](#) (National Contact Point pour Horizon Europe) pour vous aider à identifier les appels Horizon Europe et aussi à anticiper la mise en relation pour monter des consortia.



## GREENWIN DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS

GreenWin est membre de plusieurs réseaux européens au sein desquels nous pouvons vous aider à identifier ou relayer vos sollicitations auprès de partenaires de consortium potentiels, hors territoire wallon.

- > **Bio-based Industries Consortium (BIC)**
- > **CO<sub>2</sub> Value Europe**
- > **Industrial Circular Economy Investment Alliance**
- > **Circular Plastics Alliance**
- > **A.SPIRE**

Nous les parcourons, avec vous, en détails, dans les deux pages suivantes.

## BIO-BASED INDUSTRY CONSORTIUM - BIC



Depuis 2014, le pôle GreenWin, en collaboration avec ValBiom, est devenu membre effectif du **consortium BIC** (Bio-based Industries Consortium) rassemblant l'industrie européenne biosourcée. BIC (environ 200 membres) représente le secteur privé du partenariat public-privé établi avec la Commission européenne «Circular Bio-based Europe Joint Undertaking ».

Le pôle GreenWin et l'association ValBiom peuvent représenter les PME au sein du BIC s'ils remplissent les conditions suivantes :

- > les PME sont membres effectifs du pôle GreenWin
- > les PME signent la lettre de mandat pour être représentées au sein du BIC

### **Qu'est-ce que le pôle GreenWin et ValBiom peuvent faire pour les entreprises qu'ils représentent au sein de BIC ?**

- > Accès direct au futur plan de travail et possibilité d'influencer celui-ci; les membres peuvent proposer eux-mêmes des sujets qui influenceront les futurs appels CBE.
- > Connaissance et réseautage auprès des acteurs majeurs du secteur en Europe.
- > Représentation et promotion des acteurs wallons au sein du Réseau
- > Positionnement de la région au sein de la "communauté européenne biosourcée".
- > Facilitation du travail au bénéfice des membres : préparation des événements, partage de l'information, veille.
- > Recherche de partenaires pour constituer un consortium.

## CO<sub>2</sub> VALUE EUROPE



Cette association, créée à l'origine par GreenWin, a 3 objectifs majeurs :

- > développer une vision intégrée et ambitieuse de l'utilisation du CO<sub>2</sub> en Europe et préparer une feuille de route commune de Recherche et Innovation par les parties prenantes.
- > exercer un lobby auprès de la Commission Européenne en vue de faire évoluer les directives et les incitants pour les industriels utilisant les technologies concernées.
- > promouvoir le développement d'un cadre légal et des conditions de marché appropriées, au travers d'actions de conseil et de documentations rédigées en collaboration avec d'autres associations industrielles.

Dans le cadre de sa stratégie 2020-2025, GreenWin entend s'investir encore davantage au sein de la région sur des projets de capture, stockage et utilisation du CO<sub>2</sub> (CCS/CCU) et la présence de GreenWin au sein de ce réseau s'avère pertinente.

## INDUSTRIAL CIRCULAR ECONOMY INVESTMENT ALLIANCE

Cette alliance a pour ambition de faire de l'Europe la plateforme mondiale d'économie circulaire industrielle pour accélérer le déploiement de solutions d'économie circulaire de classe mondiale dans l'industrie.

L'objectif est de créer un forum transmettant de véritables cas industriels d'économie circulaire au monde politique européen au sens large, avec deux ambitions :

- > permettre le succès de projets commerciaux, favoriser l'émergence et le succès de projets innovants axés sur les entreprises où de nouvelles solutions, technologies modèles commerciaux peuvent être développés et atteindre des opérations (de marché) complètes ;
- > créer des conditions-cadres favorables, s'appuyer sur des exemples concrets de projets d'entreprise innovants en économie circulaire pour alimenter les efforts de normalisation et de politique afin d'assurer une adaptation en douceur des cadres politiques à la réalité de l'économie circulaire industrielle.

**De nombreuses entreprises et clusters, dont le pôle GreenWin, ont déjà rejoint cette alliance.**



## CIRCULAR PLASTICS ALLIANCE

Cette alliance vise à porter le marché européen des plastiques recyclés à 10 millions de tonnes d'ici 2025. L'alliance couvre l'ensemble des chaînes de valeur des plastiques et comprend 282 organisations représentant l'industrie, les universités et les pouvoirs publics. La Circular Plastics Alliance est une initiative de la Stratégie Européenne pour les Plastiques (2018).

GreenWin fait partie de cette alliance, vu son implication dans la chaîne de valeur 'plastiques' de la stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire - Circular Wallonia.



## A.SPIRE

Cette association Européenne s'engage à gérer et à mettre en œuvre le Partenariat Public-Privé SPIRE. Il représente les industries de procédés innovantes, 20% de l'ensemble du secteur manufacturier européen en termes d'emploi et de chiffre d'affaires, et plus de 150 acteurs des procédés industriels et de recherche dans plus d'une douzaine de pays répartis dans toute l'Europe. SPIRE rassemble les secteurs du ciment, de la céramique, de la chimie, de l'ingénierie, des minéraux et minerais, des métaux non ferreux, des pâtes et papiers, du raffinage, de l'acier et de l'eau, plusieurs étant des secteurs leaders mondiaux opérant depuis l'Europe.

La mission d'A.SPIRE est d'assurer le développement de technologies habilitantes et de meilleures pratiques à toutes les étapes des productions existantes à grande échelle de la chaîne de valeur qui contribueront à une industrie de transformation économe en ressources.

GreenWin fait partie de ce partenariat vu les industries de ces secteurs présentes en Wallonie. Aussi car son objectif est d'assurer que ses membres puissent faire partie d'un consortium européen lié à ce partenariat et à ces thématiques.



# NOS CONSEILS - FACTEURS DE SUCCÈS DE VOTRE PROJET EUROPÉEN



- > **Identifiez et désignez, au sein du consortium, un coordinateur expérimenté** dans les projets européens;
- > **anticipez** et n'attendez pas que les appels soient officiellement publiés pour commencer à penser à un appel spécifique qui pourrait vous intéresser;
- > voici [un lien utile](#), pour vous tenir proactivement au courant des appels de la CE;
- > pensez aux **catégories de partenaires potentiels et indispensables** pour développer votre idée de projet : nous pourrons vous aider à les identifier;
- > **profitez des réseaux du pôle de compétitivité GreenWin** pour trouver des partenaires spécifiques;
- > **travaillez avec le [Point National de Contact wallon \(NCP\)](#)**, pour mieux identifier un appel qui correspond à vos compétences et à vos besoins;
- > assurez-vous que **tous les partenaires du projet sont éligibles** à l'appel et au financement européen.
- > assurez-vous que **tous les partenaires ont la capacité financière** pour mettre en œuvre les actions du projet.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre [European Project Manager, Rodrigo Arandi-Klee](#).

## Références :

1. Commission européenne. (2019). Communication de la Commission au Parlement Européen au Conseil Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, 2, 21-22.

[https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828d165-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0022.02/DOC\\_1&format=PDF](https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828d165-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0022.02/DOC_1&format=PDF)

2. Commission européenne. (2020). What are European Partnerships ? [https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/european-partnerships-horizon-europe\\_en](https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/european-partnerships-horizon-europe_en)

**AVERTISSEMENT:**

Ce guide *a.* relaie uniquement le point de vue de l'auteur et *b.* exonère la Commission européenne de tout usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

Une publication du pôle de compétitivité wallon



avec le soutien de ses Membres  
et de



&



**Le guide des aides européennes de GreenWin**  
pour vous aider à postuler aux (co)financements de l'UE,  
dans le cadre du **Programme Horizon Europe**.

Éditrice responsable: Ir. Véronique GRAFF, Managing Director  
GreenWin asbl - Rue A. Piccard 20, 6841 Gosselies - Belgique  
contact@greenwin.be

© GreenWin ASBL - 2021